



Cohabitation Intergénérationnelle ensemble2générations

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n° AP1 lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr le rapport d'évaluation remis au FEJ par l'évaluateur du projet.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en **une seule page** et être remplie en utilisant le cadre suivant.

| |
|--|
| THEMATIQUE Numéro du projet AP1-175 |
| LE DISPOSITIF EXPERIMENTE |
| Titre : le logement intergénérationnel |
| Objectifs initiaux : Favoriser le logement gratuit ou économique pour des jeunes chez des personnes âgées en échange de présence ou de menus services. |
| Public(s) cible(s) : 632 jeunes étudiants de 18 à 30 ans ont bénéficié de l'expérimentation |
| Descriptif synthétique du dispositif expérimenté Pour être plus près des publics cibles, création d'une antenne par département en Ile de France et création d'une Fédération Nationale pour l'animation d'antennes autonomes en province |
| Territoire(s) d'expérimentation : Ile de France, et tests de duplication en Province. Zones urbaines |
| Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Nouveau potentiel de logements pour les jeunes. Pour le jeune : économies réalisées sur le logement, succès aux études, expérience de solidarité. Pour la collectivité : lien social, mixité sociale. |
| Partenaires techniques opérationnels : (1) Initialement indiqués dans le projet : CROUS, Universités, Associations étudiantes, Missions Locales, CAF, Bailleurs HLM, CNAV, CCAS, organismes personnes âgées. (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : tous sauf la CAF. |
| Partenaires financiers (avec montant): Conseil régional (60 k€), Conseils généraux (50 k€), Mairie de Paris (30 k€), Caisse des dépôts (20 k€), CNAV (13 k€), plusieurs Fondations (50 k€), |
| Durée de l'expérimentation Durée initiale 30 mois - Durée effective : 24 mois |
| LE PORTEUR DU PROJET |
| Nom de la structure : ensemble2générations Type de structure : association loi 1901 |
| L'ÉVALUATEUR DU PROJET |
| Nom de la structure : Bureau d'études ASDO (structure privée) |



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Proposition de plan à titre indicatif sachant que la structure générale et l'ensemble des items devront être traités.

Introduction :

a) Le constat

Le logement intergénérationnel dans le parc privé et public (HLM) a pour objectif de favoriser le logement gratuit pour des jeunes chez des personnes âgées, en échange de présence ou de menus services.

ensemble2générations (E2G) veut promouvoir cette nouvelle forme de solidarité en réponse à deux constats de société majeurs : la difficulté d'accès au logement des étudiants, et la solitude des seniors.

Le logement intergénérationnel permet de croiser les besoins de logement des étudiants et ceux des seniors souhaitant demeurer à domicile.

1 - Du côté des étudiants

- Précarité économique, rareté et cherté du logement

Le prix moyen d'un logement à Paris est de 530 euros, 350 euros pour la province. Il représente 50 à 60% du budget étudiant. La situation du pouvoir d'achat des étudiants a atteint "un stade critique". Au final, près d'un étudiant sur trois se considère en difficultés financières et se voit obligé de travailler pour arrondir les fins de mois.

- Echec à l'université

« Nous savons maintenant que le job salarié, qui représente 15 heures par semaine pour une semaine de 30 heures de cours, est la principale cause d'échec à l'université » constate Laure Delair, membre de la Commission aides sociales de l'Unef.

- Précarité professionnelle et sociale, dépression,

« Exploitée pour le profit de ses aînés sur le marché du travail, peu protégée par le système de protection sociale, absente de la sphère décisionnaire, la jeunesse cumule les handicaps matériels et symboliques. Comment s'étonner alors que les 18-25 ans soient l'une des deux tranches d'âge la plus atteinte par la dépression ! » (Grégoire Tirot, La France anti-jeune).

2 - Du côté des seniors

- La solitude, un frein au maintien à domicile.

Dans la plupart des cas, la personne âgée, accompagnée pour cela par sa famille, souhaite le maintien à domicile tant que celui-ci est possible. Lorsque les conditions de santé et de logement le permettent, l'écueil de cette solution pour rester chez soi est la solitude que risque de rencontrer un jour ou l'autre la personne âgée en vivant seule à domicile.

- La pénurie des places en maison de retraite.

Solution préférée des personnes âgées et de leurs familles, le maintien à domicile est aussi un grand bénéficiaire pour la collectivité en regard du manque de places en maison de retraite et de leur coût.

b) Le concept ensemble2générations

Pour répondre à ces deux problèmes de société, ensemble2générations s'est donc fixé pour objectif de mettre en relation des seniors disposant d'une chambre libre à leur domicile avec des étudiants en recherche de logement. Ce logement chez les seniors est gratuit ou à coût modéré en fonction de la présence de l'étudiant ou des services rendus, selon trois formules :

LOGEMENT GRATUIT avec engagement de présence de l'étudiant le soir :

L'étudiant s'engage à être présent le soir à l'heure du dîner (19h00-19H30). Il est libre un soir par semaine, deux week-ends par mois (où l'étudiant peut s'absenter du vendredi soir au dimanche soir) et a droit à trois semaines de vacances entre septembre et juin. Les journées sont libres y compris les week-ends de présence.

LOGEMENT ECONOMIQUE AVEC PARTICIPATION AUX CHARGES en échange d'une présence régulière et de services qui requièrent de la disponibilité de la part de l'étudiant.

L'étudiant s'engage à offrir une présence régulière accompagnée d'un partage de tâches (faire les courses, partager des repas, aller au musée, initier à l'informatique, sortir les poubelles, fermer les volets, etc...).

LOGEMENT SOLIDAIRE AVEC PARTICIPATION FINANCIERE en échange d'une veille passive et d'aides spontanées qui ne demandent pas de disponibilité de la part de l'étudiant.

L'étudiant s'engage à offrir une veille passive bienveillante et des services spontanés pour agrémenter le quotidien de la personne âgée.

c) Promouvoir et organiser cette nouvelle forme de solidarité

ensemble2générations a pour vocation de développer cette nouvelle forme de solidarité, en la faisant connaître auprès des jeunes, des seniors, de leurs familles et de la collectivité, et en développant une méthodologie sécurisée duplicable sur l'ensemble du territoire.

Son existence permet, entre autres, d'inciter les personnes âgées à ouvrir leur porte à un jeune. En effet, d'elles mêmes, elles pourraient ne pas penser nécessairement à cette solution, ou ne pas désirer y recourir. L'association leur apporte un gage de sécurité en choisissant pour elles le profil de l'étudiant le plus adapté, et en apportant un suivi sécurisant tout au long de la cohabitation.

Avant la création des associations de logement intergénérationnel, il n'existait aucune pratique permettant le développement de l'accès des jeunes à ce type de logement.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

Les objectifs de l'expérimentation étaient de valider, d'éprouver et d'améliorer le bon fonctionnement de la méthodologie mise en place par ensemble2générations depuis sa création. Une fois cette méthodologie validée sur les territoires où ensemble2générations était déjà présente, l'objectif final de l'expérimentation était de soutenir la création d'une antenne par département en Ile de France et la création d'une Fédération Nationale pour l'animation d'antennes autonomes, afin d'assurer un ancrage territorial fort et être au plus près des publics cibles.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé :

Jeunes de 18 à 30 ans

Les étudiants sont des garçons et des filles, âgés en majorité de 18 à 25 ans qui quittent le domicile de leurs parents pour entamer un cursus universitaire ou de grandes écoles. Ils peuvent être aussi apprentis étudiants des métiers.

Cette solution intéresse également un second groupe d'étudiants, plus âgés (certains jusqu'à 30 ans) et souvent étrangers (échanges universitaires).

Ces étudiants ont comme point commun de ne pas réussir à trouver un logement en ville ou de ne pas avoir de moyens financiers suffisants. L'intérêt porté aux personnes âgées, le désir de donner de son temps, ainsi que la crainte d'affronter seul(e) une nouvelle ville ou un nouveau pays sont autant de raisons non-financières qui motivent également les étudiants à choisir le logement intergénérationnel.

Nota : le concept ne peut s'adresser aux jeunes travailleurs du fait d'une remise en question de l'exonération de la taxe pour la personne âgée, si le salaire du jeune est supérieur au revenu fiscal de référence (79% du Smic).

Ces derniers doivent en effet régler une taxe d'habitation qui se calcule en intégrant les revenus du salarié dans les revenus de la personne âgée (situation complexe et irréalizable dans le cadre de la personne âgée). L'étudiant, quant à lui, est exonéré de taxe d'habitation s'il partage la même entrée au domicile du senior.

Seniors moyenne d'âge 80 ans

Les personnes âgées ont entre 60 et 95 ans. Il y a souvent plus de femmes que d'hommes pour des raisons purement démographiques. Ces personnes âgées sont valides mais vivent seules. Le logement intergénérationnel peut également concerner des couples âgés qui veulent être soulagés lorsque l'un des deux est plus dépendant.

Quelques seniors plus jeunes (50 à 60 ans) peuvent également nous appeler du fait d'une invalidité ou d'un veuvage précoce

Leur première motivation à proposer une chambre à un étudiant est d'avoir une présence bienveillante au quotidien. Certains le font aussi par unique désir d'aider des étudiants en difficulté.

2. Bénéficiaires directs :

Les jeunes

Les étudiants qui ont pu bénéficier du concept pendant l'expérimentation sont au nombre de 632 pour 535 prévus à la convention de :

du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 : 154 jeunes (prévu 102)

du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 : 235 jeunes (prévu 167)

du 1^{er} juillet 2011 au 31 décembre 2011 (mi année universitaire) : 243 jeunes (prévu 266, mais l'année universitaire n'est pas terminée).

2.1. Statistiques descriptives

Le système d'information consistait en des bases de données Excel déjà existantes qui ont été améliorées dans le cadre de l'évaluation avec le concours de l'évaluateur, ASDO.

Ces tableaux étaient au nombre de trois :

1. une liste de toutes les candidatures étudiant reçues, avec toutes les caractéristiques de l'étudiant,
2. une liste de tous les seniors proposant une chambre et visités par ensemble2générations,
3. un tableau des binômes mis en place, reprenant les caractéristiques du senior, celles de l'étudiant, la nature des services convenus, et les actions de suivi menées.

Ces tableaux sont remplis en continu par les chargées de mission d'ensemble2générations. Une exploitation en est faite tous les 6 mois (en fin d'année civile, et en fin d'année universitaire).

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

| | |
|-------------------------|---------|
| Numéro du projet | AP1_175 |
|-------------------------|---------|

| | Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation | Bénéficiaires entrés l'année 1 2009-2010 (1) | Bénéficiaires entrés l'année 2 2010-2011 (1) | Bénéficiaires entrés l'année 3 2011-2012 (année incomplète) (1) | Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation (2) |
|---|---|--|--|---|--|
| Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action | | | | | |
| Jeunes | | 151 | 229 | 206 | 488 |
| Adultes ("seniors") | | 120 | 185 | 170 | 329 |
| Nombre total de bénéficiaires | | 271 | 414 | 376 | 817 |
| Nombre d'abandons ou exclusions | | | | | |

(1) sont considérés comme étant entrés sur l'expérimentation les jeunes/seniors qui ont été en binôme au cours de l'année scolaire considérée

(2) sont considérés comme étant entrés pendant toute la durée de l'expérimentation les jeunes et seniors qui ont été au moins une fois en binôme depuis l'année scolaire 2009-2010 jusqu'à fin 2011

| | Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation | Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation |
|--|---|--|
| Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques | | |

| 1. Jeunes | | |
|---|--|-----|
| Age | | |
| Moins de 6 ans | | 0 |
| 6-10 ans | | 0 |
| 10-16 ans | | 0 |
| 16-18 ans | | 3 |
| 18-25 ans | | 383 |
| Autres : 26 ans ou plus | | 102 |
| Autres : (préciser) | | |
| Situation | | |
| Elèves en pré-élémentaire | | 0 |
| Elèves en élémentaire | | 0 |
| Collégiens | | 0 |
| Lycéens en LEGT | | 10 |
| Lycéens en lycée professionnel | | 0 |
| Jeunes apprentis en CFA | | 1 |
| Étudiants du supérieur | | 390 |
| Demandeurs d'emploi | | 1 |
| Actifs occupés | | 11 |
| Autres : en stage | | 55 |
| Autres : situation non connue précisément | | 20 |
| Niveau de formation | | |
| Infra V | | 0 |
| Niveau V | | 0 |
| Niveau IV - Bac ou Infra Bac | | 18 |
| Niveau III - Bac +1 à Bac +3 | | 271 |
| Niveau II - Bac +4 à Bac +5 | | 149 |
| Niveau I - Doctorat | | 25 |
| Autres : situation non connue précisément | | 25 |
| Sexe | | |
| Filles | | 387 |
| Garçons | | 101 |
| 2. Adultes | | |
| Qualité | | |
| Parents | | 0 |
| Enseignants | | 0 |
| Conseillers d'orientation-psychologues | | 0 |
| Conseillers principaux d'éducation | | 0 |
| Conseillers d'insertion professionnelle | | 0 |
| Animateurs | | 0 |
| Éducateurs spécialisés | | 0 |
| Autres : adultes de moins de 60 ans | | 24 |
| Autres : adultes de 60 ans ou plus | | 305 |

| | Prévision initiale | Réalisation |
|---|--------------------|--|
| Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif | | |
| 1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ? | | |
| Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML | | Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML |
| Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML | | Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML |
| Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML | | Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML |
| Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place | | |
| 1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle : | | |
| Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) | | Régionale |
| Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) | | |
| Régionale (une seule région) | | |
| Inter-régionale (2 et 3 régions) | | |
| Nationale (plus de 3 régions) ? | | |
| 2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers "politique de la ville" ? | | |
| Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville | | Oui, une partie de mon territoire |
| Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville | | |
| Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville | | |

| |
|------------------|
| Remarques |
| |

2.2. Analyse qualitative

Ce sont 632 étudiants qui ont bénéficié du concept ensemble2générations. Les outils de repérage des jeunes mis en place sont :

- le site internet
- des tracts et des affiches dans les bureaux de la vie étudiante
- les forums
- des articles de presse, des parutions dans divers médias,
- des référencement sur les sites des universités, école
- les associations étudiantes

Ce mode de repérage n'est pas du tout impacté par le caractère expérimental du projet, et sera le même dans le déploiement du dispositif. Il est clair que chaque composante a une efficacité très variable ; internet reste de loin le moyen le plus efficace. Mais il faut continuer avec tous les moyens.

L'expérience acquise a permis aux chargées de mission E2G de mieux cerner les étudiants aptes à mener cette expérience de cohabitation, qui n'est pas accessible à tous.

Il faut d'abord que l'étudiant ait une certaine maturité pour assumer sa cohabitation avec une personne âgée. Et, qu'au-delà des motivations purement économiques, il ait une réelle empathie vis-à-vis de la personne âgée. Il faut ensuite qu'il ait de la disponibilité pour assurer les services attendus en formule 1 ou 2.

Le fait de proposer trois formules différentes permet d'élargir la palette des candidats admissibles. C'est ainsi que, par exemple, une formule 3 (voir en introduction) permet l'accès d'étudiants avec des horaires très chargés, qui n'aurait pas été éligible aux formules 1 et 2.

Les étudiants : travaillant dans de meilleures conditions, les étudiants ont plus de chances de succès dans leurs études tout en ayant la satisfaction de se sentir utiles et d'être acteurs solidaires. Les liens créés avec la personne âgée sont sources d'enrichissement.

3. Bénéficiaires indirects

Les seniors : ils ont la possibilité de rester à leur domicile sans craindre la solitude et bénéficient pleinement de cet échange réciproque. Leur quotidien est rendu plus facile par la présence et les petits services de l'étudiant. Ils ont également la satisfaction de se sentir utiles et d'être acteurs solidaires.

Les familles des étudiants et de seniors : elles sont rassurées de savoir leur enfant ou leur parent entouré et en sécurité.

La collectivité : elle bénéficie d'un concept qui valorise la solidarité entre les générations en développant le soutien mutuel et l'échange de services tout en créant du lien social.

L'ensemble de ces bénéficiaires réalisent des économies importantes :

Economies pour les familles des étudiants

Les familles n'ont pas de loyer à payer pour les étudiants logés gratuitement ou économiquement. L'économie de loyer réalisée par l'étudiant en région parisienne représente une moyenne de 4000 euros par année d'études et par famille (ou de 2000 euros/an pour l'étudiant qui peut bénéficier de l'allocation logement (AL)).

Economies pour les familles des seniors

Si le maintien à domicile, tant qu'il est possible, répond au désir des personnes âgées, de leur famille et de la collectivité, le sentiment de solitude reste l'écueil numéro un de cette option¹.

¹ Etude Cap retraite 2008

Lorsque le besoin du senior ne concerne que cette solitude ou une peur de rester seul, la présence de l'étudiant permet de faire économiser le coût d'une aide à domicile (environ 50 euros pour une nuit non agitée.)² Cette présence sécurisante de l'étudiant peut retarder le choix du placement en maison de retraite du senior.

Economies pour la collectivité

Celles-ci sont nombreuses et difficiles à quantifier (augmentation de la qualité de vie des étudiants et des seniors qui implique une diminution de l'utilisation de psychotropes...)

Cependant, une économie évidente est celle réalisée par la CAF puisque les étudiants ne demandent pas d'allocation logement en logement gratuit, économique et dans les logements HLM (logement déjà subventionné).

Le fait que le senior retarde son entrée en maison de retraite représente une économie estimée à 20 000 euros par an pour la collectivité d'après une étude publiée dans le Figaro - mars 2011).

Calcul du Retour Social sur Investissement

Lors de l'établissement de son Business plan, E2G a calculé le SROI d'un tel projet pour une collectivité :

- en incluant en positif :
 - les bénéfices quantitatifs pour les familles des étudiants (économie de loyer*), pour les familles des seniors (économie de services à la personne* *), et pour la collectivité (pas d'allocation logement ***);
 - L'apport des fondations ou partenaires privés ;
- En incluant en négatif :
 - Les subventions, les aides de l'Etat (emploi aidés)

Le résultat donne un SROI de 6, soit un gain de 6 euros pour un euro investi.

Le calcul du SROI en fonction d'un budget type et d'une estimation des bénéfices réalisés pour chaque antenne sur les 5 prochaines années permet de voir que **le SROI augmente dans le temps**. En effet, le budget d'une antenne reste stable alors que le nombre de binômes réalisés progresse dans le temps.

Le SROI moyen sur 5 ans est de plus de 6 euros.
Il s'agit donc d'un **impact social quantifiable très élevé.**

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Année 2009 (sachant que la convention a été signée le 2 décembre 2009)

Le calendrier jusqu'au 30 décembre 2009 consistait en plusieurs phases successives :

1/ Embauche d'une salariée pour l'antenne 75

La directrice du projet, après avoir mis en place 48 binômes sur Paris depuis la création d'ensemble2générations et ayant en plus comme responsabilité le développement général du projet, a eu

² Prix affichés sur le site d'autonomie services : <http://www.autonomieservices.com>

besoin de recruter une chargée de mission E2G 75 pour faire face à la demande tant des seniors que des étudiants sur Paris.

Guyonne Dartiguenave, âgée de 47 ans, inscrite au chômage, a été reçue en décembre 2009, son profil correspondant aux exigences du poste de responsable d'antenne. Guyonne Dartiguenave a commencé comme bénévole et a pu recevoir une première formation de la directrice.

2/ Installation d'un bureau sur Paris

ensemble2générations a signé en 2010 un partenariat avec le réseau Elisabeth - réseau d'aide à domicile - et loue un bureau dans leur locaux au 9 rue de Moscou dans le 8^e arrondissement permettant d'organiser les réunions mensuelles des membres de l'équipe.

Seulement, le réseau Elisabeth a fait faillite et nous avons dû transférer le siège dans nos domiciles respectifs (secrétariat, accueil des étudiants...etc).

3/ Communication (presse, médias...)

Le concept nécessitant une communication globale du fait qu'il s'agisse d'une nouvelle forme de solidarité E2G travaille en permanence sur une communication à travers plusieurs médias :

- Articles de presse : Secours Catholique — Nouvelles Rive gauche— 20 minutes.
- Annonces publicitaires dans des journaux ciblés.
- Radios : Radio Notre Dame
- Forums : E2G a été présente sur plusieurs forums des associations, de la semaine bleue, et de la vie étudiante.

4/ Réalisation d'une base de données en lien avec l'évaluateur

Une base de donnée permettant le recueil des toutes les informations des dossiers de candidatures étudiants, des dossiers de candidatures seniors, et des dossiers binômes a été mis en place fin 2009 et a été confirmée par la suite dans le cadre de l'évaluation par le Cabinet ASDO.

Année 2010

1/ Développement de l'antenne 75

Après avoir reçu une formation adaptée par la directrice, la chargée de mission a pris contact avec les universités, les grandes écoles... afin de faire connaître le concept auprès de ces instituts.

Cette dynamique a permis de traiter 350 dossiers et de recevoir 120 étudiants en entretien particulier de janvier à décembre 2010.

2/ Recrutement de la responsable de l'antenne Essonne 91

En mai 2010 a été déposé un dossier de demande d'emploi tremplin auprès de la région Ile de France. Celui-ci a été refusé, ce qui a retardé le recrutement de cette chargée de mission.

ensemble2générations a alors sollicité d'autres financeurs. Le développement de l'antenne du 91 a été inscrit dans le dossier de candidature du Prix Réunica. ensemble2générations a été retenu comme Lauréat National. Une convention incluant une subvention de 15 000 euros et pouvant ainsi permettre d'envisager le recrutement d'une chargée de mission 91 a été signée en septembre 2010.

Sabine Dalis a été identifiée et a été recrutée le 15 mars 2011.

3/ Recrutement assistant(e) antenne 92

L'antenne du 92 est opérationnelle depuis septembre 2009. Jean Claude Péters, chef d'entreprise à la retraite a assuré le démarrage de l'antenne du 92. Il s'est avéré rapidement qu'un bénévole ne peut convenir, et il a donc fallu recruter une chargée de mission afin de pouvoir répondre à la demande des seniors et des étudiants.

Une subvention de la CNAV, jointe à un emploi aidé, a permis le recrutement d'un senior de plus de 60 ans au chômage.

Joëlle Henrotte a pris ses fonctions le 15 avril 2010. Après une formation donnée par la directrice, elle a commencé la mise en place de binômes. Elle reste assistée et formée par Jean Claude Péters.

4/ Formation

La directrice a formé pendant trois mois la chargée de mission du 75 conjointement avec les chargées de mission du 91 et du 92.

5/ Communication (presse, médias...)

La campagne de communication s'est poursuivie pendant l'année 2010 :

- Articles de presse : Madame Figaro, Ircantec (caisse de retraite), Revue Nouvelle Rive Gauche, Revue "A Paris", Femme Actuelle, La Vie, Revue Info Seniors Paris
- Reportages : Agence France presse diffusé sur M6, BFM, MSN, le Point, Libération, Express, la Dépêche, Yonne, La montagne, Les échos, Agevillage - BBC, Femme Actuelle
- Campagne de communication Ile de France ...: tract à insérer dans des journaux ciblés (soit 40 000 tracts).
- Radios : France Info été seniors, Vivre FM, RCF, Europe1, France Culture, RFI
- Infos sur Sites internet : Figaro Magazine, Terra Femina, Jeunes à Versailles, Zenith, Site de la Revue "Psychologie".
- Revues Municipales : articles dans 10 mairies
- Conférence : Institut Catholique de Paris
- Colloques : Assises du logement chrétien pour les étudiants (Diocèse de Paris), Colloque St Vincent de Paul , Forums de la Solidarité,

6/ Relations avec l'évaluateur ASDO :

- contacts réguliers avec le siège ASDO,
- organisations des visites chez les seniors, entretiens avec les étudiants et les chargées de mission,
- envoi des questionnaires de satisfaction – envoi des carnets de bords,
- rencontre d'ASDO avec quelques partenaires opérationnels et financiers.

Année 2011

1/ Création des antennes 77, 93 et 95 – Recherche de partenaires.

Le 26 mai 2011, une décision de Pôle Emploi annonce l'arrêt du dispositif Emplois CUI/CAE. Or le développement des antennes E2G dans les départements 77, 93 et 95 était basé sur cette hypothèse.

ensemble2générations ne pouvait pas non plus faire appel au dispositif Emploi Tremplin de la Région Ile de France, déjà sollicité au maximum.

Il a donc fallu rechercher des partenaires :

- a. La CNAV ayant apporté un financement de 20 000 euros joint à une subvention de 15 000 euros du Conseil Général du 95, E2G a pu embaucher une chargée de mission en la personne de Elise Joli.

Cette chargée de mission après avoir reçu une formation appropriée de la directrice est opérationnelle sur le terrain. Mais, du fait du retard dans l'obtention des financements, ce recrutement n'a pu se concrétiser qu'au 1^{er} février 2012

- b. Création de l'antenne du 77

Nous avons sollicité la Caisse des dépôts (CDC) et demandé un soutien de 20 000 euros. La position de la CDC est favorable, mais pas encore finalisée à ce jour. On peut toutefois espérer la création de l'antenne en juillet 2012.

- c. Création de l'antenne du 93

Cette création d'antenne est envisagée en fin 2012 avec un apport financier de la CNAV (appel à projets juin 2012)

2/ Formation

- Toutes les chargées de mission des antennes de l'Ile de-France ont une journée de formation mensuelle
- Dans le cadre du Prix Réunica, la directrice a eu une formation de 8 jours dont le thème a été :
 - Améliorer la gouvernance ensemble2générations
 - Mettre en place les fondamentaux en vue de la création d'une fédération

3/ Campagne de communication

Radio

Vivre FM
Radio Espérance
USA radio World
RCF

Télévision

Tv film 78
Reportage NIVEA
Reportage avec ensemble demain

Revue Jour du Seigneur
Femme actuelle
Le jour du Seigneur
France agricole revue
Journal des EDC
Revue Pleine vie
Cahier Ozanam

Book sfr
Téléstar
Famille et éducation (Apel)
Metro

Articles

l'Express
Newsweek Pologne
Revue Fil des ans,

Télé 7 jours
L'Invisible
SFR book

4/ Poursuite du développement global en région parisienne

- Une antenne par département en Ile de France

En conclusion, le développement global en région parisienne comprend 7 antennes (78,91,92,94,95, et 3 antennes sur Paris) dirigées par 7 chargées de mission salariées. En 2013, après la mise en place des antennes 77 et 93, toute l'Ile de France sera couverte.

- Mise en place d'outils pour une duplication professionnelle :
 - Création du **KIT Méthodologique** qui va permettre une duplication rapide du projet ensemble2générations. Ce KIT comprend :
 - un recueil sur le savoir-faire de cinq années d'expérience sur le terrain,
 - un document sur 'Comment créer une association affiliée',
 - une plaquette résumant les principes d'E2G et une base documentaire sous forme de CD.
 - Réactualisation du Business Plan

Ce document répond aux interrogations suivantes :

Quelle stratégie de développement du réseau à 3 ans ? Quel projet associatif ? Quelles villes pour les prochaines implantations ? Quelles études à faire en amont ? Quel financement pour le développement ? Quelle gouvernance ? Quels outils de mise en place et de communication interne ? Quelle communication sur la fédération et le développement du réseau.... ?

5/ Mise en place d'antennes en Province

7 antennes ont été mises en place soit par des groupes de bénévoles, soit avec un salarié dans les villes de Rennes, Saint Malo, Dinard, Compiègne, Lille, Reims et Nancy

Commentaires

A - Difficultés : les objectifs du déroulement de l'expérimentation, seront donc atteints, avec toutefois un retard de 6 mois à 1 an, du fait de l'arrêt des CUI/CAE et des difficultés à boucler les financements nécessaires.

B - Impact du protocole d'évaluation : plusieurs réunions de travail ont eu lieu pendant les deux années d'expérimentation, ces réunions ont permis de mettre en commun l'état d'avancement des deux protocoles, de tenir les planning d'exécution, de bien redéfinir les rôles respectifs. Le résultat de ces actions ont eu comme finalité d'avoir un parcours commun enrichissant et professionnel, ce qui a permis que les objectifs soient atteints.

C - Interactions avec le droit commun : A première vue, il semblerait que les associations de logement intergénérationnel soient concurrentes aux services d'aide à domicile (dans la recherche d'une amélioration de la qualité de vie du senior) et aux agences immobilières (dans la proposition de logements aux étudiants). Il n'en est rien en réalité :

Services d'aides à domicile : il n'y a pas de concurrence. ensemble2générations se situe dans la création de liens intergénérationnels entre deux générations qui se sont perdues de vue (ce que ne peuvent pas faire les services d'aide à domicile). Il y a au contraire complémentarité, car nous sommes un moyen pour aider les seniors à rester chez eux le plus longtemps possible, permettant ainsi aux services d'aide à domicile de garder leurs 'clients'. C'est pourquoi des services d'aide à domicile qui l'ont bien compris nous proposent de signer des partenariats.

Agences immobilières : de même, nous ne sommes pas concurrents des agences immobilières ; nous avons un objectif qui n'est pas comparable. D'une part, il n'y a ni bail, ni contrat de location classique, mais une convention d'hébergement à titre provisoire et précaire. D'autre part, notre méthodologie consiste à visiter la personne âgée, à prendre un temps d'entretien d'une à deux heures quelquefois, d'assurer un parcours sécurisé, une sélection adaptée, et un suivi tout au long de l'année, ce que ne fait en aucun cas et ne ferait jamais une agence immobilière.

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

| Numéro du projet | AP1_175 | | | | | | | | |
|---|---|--|-----------------------------------|--------------------------------|---|----------------------------------|-----------------------------------|------------------------|--|
| | Description synthétique de chaque action | Spécifique au caractère expérimental du projet (oui/non) | Durée en mois | Ressources humaines mobilisées | | | Ressources matérielles mobilisées | | |
| Effectifs | | | | ETP | Type de personnel concerné (qualifications) | Achats | Prestations de services | Autre (préciser) | |
| 1. Préparation du projet | <i>Sept 2009 - Dec 2009</i> | | | | | | | | |
| Action n°1 | Mise au point de la Base de Données | non | 3 | 1 | 0,2 | Directrice | | | |
| Action n°2 | Mise au point de la Méthodologie | non | 3 | 1 | 0,1 | Directrice | | | |
| Action n°3 | Recrutement Chargée de Mission 75 | non | 1 | 1 | 0,2 | Directrice | Ordinateur | | |
| Action n°4 | Bureau à Paris | non | 1 | 1 | 0,1 | Secrétaire | | | |
| Action n°5 | Campagne de Communication | non | 3 | 4 | 0,5 | Directrice + Chargées de Mission | | Médias | |
| Action n°6 | | | | | | | | | |
| Action n°7 | | | | | | | | | |
| Action n°8 | | | | | | | | | |
| Action n°9 | | | | | | | | | |
| Action n°10 | | | | | | | | | |
| 2. Lancement de l'expérimentation | <i>Janv 2010 - Dec 2011</i> | | | | | | | | |
| Action n°1 | Formation Chargée de Mission Paris | non | 1j/ mois sur 24 mois | 1 | 0,05 | Directrice + Chargée de Mission | | | |
| Action n°2 | Recrutement Chargée de Mission 91 | non | 1 | 1 | 0,2 | Directrice | Ordinateur | | |
| Action n°3 | Recrutement Chargée de Mission 92 | non | 1 | 1 | 0,2 | Directrice | Ordinateur | | |
| Action n°4 | Poursuite de la Communication | non | 24 | 6 | 0,5 | Directrice + Chargées de Mission | | Médias | |
| Action n°5 | | | | | | | | | |
| Action n°6 | | | | | | | | | |
| Action n°7 | | | | | | | | | |
| Action n°8 | | | | | | | | | |
| Action n°9 | | | | | | | | | |
| Action n°10 | | | | | | | | | |
| 3. Achèvement de l'expérimentation | <i>janv-12</i> | | | | | | | | |
| Action n°1 | Recherche de nouveaux partenaires | non | tout au long de l'expérimentation | 1 | 0,2 | Directrice | | | |
| Action n°2 | Mise au point KIT méthodologique en vue d'une duplication | non | 1 | 1 | 0,5 | Directrice | | Graphiste, Duplication | |
| Action n°3 | | | | | | | | | |
| Action n°4 | | | | | | | | | |
| Action n°5 | | | | | | | | | |
| Action n°6 | | | | | | | | | |
| Action n°7 | | | | | | | | | |
| Action n°8 | | | | | | | | | |
| Action n°9 | | | | | | | | | |
| Action n°10 | | | | | | | | | |
| 4. Achèvement de l'évaluation | <i>mars-12</i> | | | | | | | | |

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

| <u>Nom de la structure partenaire</u> | <u>Rôle dans l'expérimentation</u> |
|---|---|
| CROUS | Informations sur le LI* sur leur site. Membre du Comité de Pilotage |
| Universités | Idem Certaines universités ayant délégué un représentant au Comité de Pilotage |
| Associations étudiantes | Informations sur le LI |
| Missions Locales | Des partenariats sont en discussion, dont un déjà finalisé avec la ML de Saint Germain en Laye |
| Bailleurs HLM | Mise au point de partenariat pour hébergement de jeunes, chez des personnes âgées, dans les HLM, dans le cadre de l'application de la Loi Molle Des réunions ont été organisées par des Bailleurs, avec les gardiens d'immeuble, pour que ceux-ci diffusent l'information sur le LI – Un représentant au COPIL |
| CCAS | Une dizaine de conventions de partenariat ont été signées avec des mairies (représentées par leur CCAS) pour la diffusion de l'information sur le LI Plusieurs mairies représentées au COPIL |
| Organismes en charge de personnes âgées | Inscription dans le schéma de gérontologie des Départements dans lesquels une antenne est présente. E2G est membre des Commissions de travail adhoc |
| Services d'Aide à Domicile | Convention signées, visant à développer l'information mutuelle et complémentaire des deux actions. Un Service est présent au Comité de Pilotage |
| CAF | Des premiers contacts ont été pris, mais rien n'a été formalisé (c'est pourtant essentiel, car c'est le premier partenaire intéressé par les économies engendrées par le LI, puisque l'étudiant ne demande pas d'AL |
| Mairie de Paris - CODERPA | Outre un soutien financier conséquent, la Mairie de Paris soutient le LI par le biais de la CODERPA (tract distribué dans les points Emeraude, campagne d'affichage) |

* LI = Logement Intergénérationnel

Il faut souligner que le Logement Intergénérationnel rencontre un accueil extrêmement favorable de TOUS les organismes en charge aussi bien des étudiants que des seniors.

Aucun partenaire pressenti ne nous a fait défaut.

La dynamique partenariale mise en place dans le cadre de la présente expérimentation est appelée à perdurer et même à s'intensifier.

2. Partenaires financiers

| <u>Partenaire</u> | <u>Montant attribué sur la période de l'expérimentation</u> | <u>Description, Pérennité</u> |
|----------------------|---|---|
| Conseil régional IdF | 60 000 | Finance deux emplois tremplin sur la période de l'expérimentation. Un troisième poste financé et mis en place en novembre 2011. Le financement du premier poste se terminera en 2014, le second en 2015 et le troisième en 2017 |
| Conseil Général 78 | 20 000 | Soutient l'action d'E2G depuis 5 ans maintenant. La dernière subvention s'établit à 12 000 €. Devrait perdurer encore quelque temps. Représenté au COPIL |
| Conseil Général 94 | 15 000 | Financement d'une assistance au fonctionnement de l'antenne 94. Ne sera pas renouvelée. |
| Conseil Général 95 | 15 000 | Financement d'une assistance au démarrage de l'antenne 95. Ne sera pas renouvelée. |
| Ville de Paris | 30 000 | Après nous avoir attribué le Prix de la Bienveillance en 2009, la Mairie de Paris nous soutient chaque année à hauteur de 15 000 €. Devrait perdurer. |
| Caisse des Dépôts | 20 000 | Financement d'une assistance au fonctionnement de l'antenne 91. Sollicité également pour l'antenne du 77. Devrait être obtenu. Mais pas de suite au-delà. |
| CNAV | 13 000 | La CNAV est très sensible à l'action menée. Nous a déjà attribué cinq subventions (dont une de 13 000 € sur la période de l'expérimentation). |
| Diverses Fondations | 50 000 | Ce sont des actions au coup par coup et non renouvelables. Les principales Fondations ont été sollicitées. |
| | | |

| <u>Financements</u> | <u>Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %</u> |
|--|--|
| Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse | 13,2% |
| Cofinancements extérieurs à la structure | 46,5% |
| Autofinancement | 40,4% |

C. Pilotage de l'expérimentation

1 - Une réunion s'est tenue le 25 février 2010, à la demande d'ensemble2générations dans les locaux de la Direction de la Jeunesse, en présence de Madame Malika Kacimi et de la chargée de mission du Cabinet d'évaluation ASDO.

Cette réunion, qui a fait l'objet d'un compte-rendu, a permis de cadrer certains éléments de l'expérimentation, notamment en matière de calendrier global et de Comité de Pilotage.

2- Présence d'ensemble2générations à la table ronde organisée par la commission jeunesse dans le cadre des ateliers d'échange.

Le 18/11/2010 a eu lieu un atelier d'échanges sur le logement. L'association a été représentée par la directrice, celle-ci a été invitée à s'exprimer lors de la table ronde plénière sur les liens entre porteurs de projets et évaluateurs. Cette réunion a donné lieu à des échanges fructueux sur les enjeux de l'évaluation, et la relation à construire autour de la coresponsabilité porteur/évaluateur. E2G et ASDO ont pu faire part de leur retour d'expérience.

3 - Une réunion du Comité de Pilotage s'est tenue le 29 mars 2011, à la mairie du XVII^{ème} à Paris. Outre la présence d'un représentant du FEJ, de responsables et chargées de mission de l'association et des évaluatrices (ASDO), cette réunion a bénéficié de la présence d'une douzaine de parties prenantes diverses : CROUS, Universités, représentants des jeunes logés grâce à l'association, plusieurs mairies, Conseil Général, CNAV, Fondation de France,...

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Analyse du dispositif expérimenté

1. Définition du concept

L'objectif d'ensemble2générations est de faire concorder, par le logement, l'intérêt mutuel de deux générations, les jeunes et les personnes âgées en proposant un logement gratuit ou économique au jeune chez le senior en échange de présence ou de services, selon trois formules :

- 1 - **logement gratuit** avec engagement de présence de l'étudiant le soir auprès du senior
- 2 - **logement économique** avec participation aux frais d'usage en échange de présence régulière et de services rendus
- 3 - **logement solidaire** avec participation financière en échange de veille passive et de services spontanés

Nota : après une analyse trop rapide, on pourrait penser que la formule 1 demande à l'étudiant une présence excessive, trop contraignante pour lui. En réalité, l'étudiant a toutes ses journées libres, y compris pendant les WE et 10 soirées de libre par mois, ce qui semble être suffisant pour un jeune qui doit s'investir dans ses études.

2. Méthodologie

ensemble2générations met en relation des adhérents. Cette mise en relation ne consiste pas en un simple croisement de fichiers informatiques mais bien en la rencontre de deux personnes, le succès de l'action dépendant de la qualité de la relation "accueillant accueilli".

Chaque adhérent inscrit s'engage à établir avec son hôte des relations basées sur le dialogue et l'attention mutuelle. Discrétion, tolérance, respect, convivialité, civisme, savoir faire et solidarité sont les bases d'une cohabitation harmonieuse.

► Côté étudiant

Les étudiants qui souhaitent s'inscrire remplissent un dossier de candidature et l'envoient au siège de l'association qui accuse réception par mail ou par téléphone.

E2G rencontre chaque candidat qui pourrait être logé avant de le diriger vers la personne âgée correspondante pour :

- vérifier sa condition d'étudiant.
- enregistrer le choix de la formule choisie
- mener un entretien approfondi afin de bien cerner la personnalité, les attentes et les choix du jeune demandeur.
- vérifier la disponibilité de l'étudiant pour le partage des tâches prédéfinies.

► Côté senior

La personne âgée ou sa famille prend contact avec l'association par téléphone, et l'association se rend à son domicile pour un entretien.

E2G constitue ainsi un fichier de personnes "accueillantes" et rencontre chaque senior pour :

- expliquer son projet associatif de solidarité.
- vérifier que les conditions d'hébergement (surface, chauffage, ...) permettent une vie harmonieuse et relativement indépendante.
- s'enquérir avec précision des attentes de l'accueillant.

► Mise en place du binôme

Lorsqu'il y a adéquation entre les propositions d'un senior et d'un étudiant, une première rencontre est organisée chez la personne âgée avec l'étudiant afin de fonder les principes d'une d'harmonieuse cohabitation.

Si cette rencontre est confirmée des deux côtés, E2G fait signer une convention d'hébergement pour donner un cadre formel à cet accord et prolongera tout au long de l'année son action auprès de ses adhérents.

C'est à la signature de la convention d'hébergement que le senior et l'étudiant versent leurs cotisations respectives à l'association.

ensemble2générations assure ensuite un suivi tout au long de l'année, afin de s'assurer du bon fonctionnement du binôme. Ce suivi se fait par des visites régulières au domicile du senior, par des mails envoyés aux étudiants pour vérifier leur satisfaction, et par une disponibilité constante.

► Cotisations = autonomie à terme de l'antenne

Le montant des cotisations annuelles (120 à 230 € seniors/230 à 390€ étudiants)³ a été calculé pour garantir une autonomie financière à l'antenne à partir de 50 binômes réalisés.

Un binôme, par la moyenne des cotisations étudiant/senior, représente une rentrée financière de 450 euros/500 euros pour l'antenne.

Il faut une moyenne de 3 années d'investissement à l'équipe pour réaliser 50 binômes :

1^{ère} année : 5 binômes= subvention de démarrage

2^{ème} année : 20 binômes

3^{ème} année : 50 binômes = indépendance financière de l'antenne (sortie des subventions)

4^{ème} année : 60 binômes /an et années suivantes.

Cette progression tient compte du fait qu'il y a, d'une année sur l'autre, 30% de non renouvellement des chambres chez les seniors (départ en maison de retraite, perte d'autonomie...etc.).

³ Moyenne d'un binôme 450 euros avec évolution possible à 500 euros

A la fin de la troisième année, chaque antenne s'autofinance, en assurant un salaire (proche du SMIC) et les frais de fonctionnement propres à l'antenne.

3. Modèle économique

ensemble2générations a été créé à partir d'une antenne dans les Yvelines en juin 2006. Depuis ce sont 14 antennes qui ont été dupliquées en cinq ans soit en Ile de France soit en province. Ces antennes ont permis de constituer près de 800 binômes étudiants/seniors en Ile de France et environ 80 binômes en province (antennes plus récentes).

ensemble2générations doit poursuivre l'implantation d'antennes sur le territoire national. En fonction de la taille de la commune concernée, l'antenne pourra être gérée par un relais bénévole ou devra être administrée par une personne salariée s'il s'agit par exemple d'une ville universitaire.

Pour E2G, la dimension sociale doit aller de pair avec efficacité et professionnalisme. Il est important pour le développement du projet d'avoir des personnes salariées comme gage de pérennité du projet.

Mais il est tout aussi important de maîtriser le risque financier. Ceci est possible grâce à l'engagement de bénévoles aidant au développement de l'association sans coût salarial.

Pour une création d'antenne, trois hypothèses de financement doivent être envisagées :

- **hypothèse A** : l'antenne nécessite un poste salarié et bénéficie d'un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi.
- **hypothèse B** : l'antenne ne peut bénéficier d'un emploi aidé (du fait de l'incertitude actuelle sur l'importance des emplois aidés et sur les critères d'attribution)
- **hypothèse C** : l'antenne nécessite uniquement un relais bénévole parce que la commune d'implantation est de taille moyenne.

Hypothèse A – La personne responsable d'antenne est salariée avec emploi aidé

Si la personne responsable de l'antenne peut bénéficier d'un emploi aidé, les besoins en financement se résument à une subvention unique de **20 000 euros**. L'autonomie financière de l'antenne, tel que le tableau le décrit ci-dessous, interviendra lors de la 3^{ème} année.

| Année | 1 | 2 | 3 | 4 |
|------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Nombre de binômes | 5 | 21 | 50 | 60 |
| Salaires | 19 370 | 19 951 | 20 550 | 21 166 |
| Déplacements | 1 200 | 1 236 | 1 273 | 1 311 |
| Fournitures | 1 500 | 1 500 | 1 500 | 1 500 |
| Equipement* | 1 500 | | | |
| Total charges | 23 570 | 22 687 | 23 323 | 23 977 |
| Produits binômes | 2 250 | 9 450 | 23 323 | 27 000 |
| Emploi aidé ^(*) | 9 600 | 4 800 | | |
| Besoin de financement | 11 720 | 8 437 | 0 | 0 |
| Total Produits | 23 570 | 22 687 | 23 323 | 27 000 |

* un emploi aidé consiste en une aide de l'état d'environ 60% du SMIC sur 18 mois.

Hypothèse B – La personne responsable d’antenne est salariée sans emploi aidé

Si le responsable de l’antenne ne peut bénéficier d’un emploi aidé, les besoins en financement seront donc supérieurs : ils sont estimés de l’ordre de **35 000 euros** répartis sur deux ans, comme le montre le tableau ci-après. L’autonomie financière de l’antenne interviendra également lors de la 3^{ème} année.

| Année | 1 | 2 | 3 | 4 |
|------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Nombre de binômes | 5 | 21 | 50 | 60 |
| Salaires | 19 370 | 19 951 | 20 550 | 21 166 |
| Déplacements | 1 200 | 1 236 | 1 273 | 1 311 |
| Fournitures | 1 500 | 1 500 | 1 500 | 1 500 |
| Equipement | 1 500 | | | |
| Total charges | 23 570 | 22 687 | 23 323 | 23 977 |
| Produits binômes | 2 250 | 9 450 | 23 323 | 27 000 |
| Besoin de financement | 21 320 | 13 237 | 0 | 0 |
| Total Produits | 23 570 | 22 687 | 23 323 | 27 000 |

Hypothèse C- La personne responsable d’antenne est bénévole

Pour les petites villes, communes, il n’est pas nécessaire d’avoir une personne salariée. E2G mettra en place un réseau de bénévoles déjà inscrits dans un engagement associatif (Habitat et Humanisme, Secours Catholique.....etc.) qui puissent intégrer le logement intergénérationnel dans leur champ d’action.

Le besoin en financement pourrait être de l’ordre d’une subvention unique de l’ordre de 2000 euros ou 5000 euros selon la taille des villes pour couvrir les frais de démarrage de l’antenne (tracts, affiches, équipement ordinateur, GPS ...etc.).

Nota : Explication sur les charges de fonctionnement de l’antenne

Celles-ci sont réduites du fait que le responsable d’antenne salarié ou bénévole a son bureau soit à son domicile, soit au sein d’une maison des associations. Les besoins matériels sont minimes : un ordinateur, un GPS, un portable...etc.

4 – Outils de duplication

Comme décrit ci-dessus, un Kit méthodologique (relatant une expérience du siège sur 5 ans de terrain), sera fourni à l’antenne en même temps que le Kit communication (inscription sur le site, tracts, affiches, cartes de visites, papier à entête...etc.). L’antenne peut être ainsi tout de suite opérationnelle dès qu’un numéro de portable professionnel a été communiqué au siège.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

Le public visé concerne les étudiants (et étudiants apprentis des métiers) de 18 à 30 ans et les personnes âgées de 60 à 95 ans qui ont une chambre libre dans leur logement.

Discerner les étudiants

De nombreux étudiants frappent à la porte de l'association pour trouver un logement par ce biais là. Côté étudiants, la communication active (universités, écoles, journaux...) semble donc porter ses fruits et toucher beaucoup de personnes.

Cependant le défi de l'association est d'accueillir largement ces étudiants, et tout en étant attentifs à ne pas faire de discriminations, de savoir pour autant discerner les étudiants répondant aux exigences du logement intergénérationnel.

Ces étudiants, au-delà des motivations économiques, doivent avoir une réelle empathie vis-à-vis de la personne âgée, le goût d'aider une personne âgée, d'échanger avec elle au quotidien. Il faut pour cela des jeunes qui veulent réussir leurs études, qui soient sérieux, responsables, matures et réactifs. Ces qualités se retrouvent auprès d'étudiants de toutes nationalités, toutes confessions, et tous types d'études.

Motiver davantage de personnes âgées à adhérer au concept

Actuellement, l'association a 6 demandes d'étudiants pour une proposition de senior : les actions à développer doivent donc être tournées vers les personnes âgées. Celles-ci consistent tout particulièrement en actions de communication et en création de partenariats, pour les rassurer sur le bien-fondé de ce concept généreux et solidaire.

La difficulté à augmenter plus rapidement le nombre de chambres proposées semble d'autant plus devoir être analysée qu'un certain nombre de personnes âgées bénéficie de logements souvent grands et sous-utilisés, dont elles sont le plus souvent propriétaires, et ce même dans les zones les plus tendues. Ainsi, deux-tiers des franciliens et la moitié des parisiens âgés de 50 à 70 ans sont propriétaires de leur logement.

Identification des trois freins principaux :

Un sondage Ipsos réalisé en janvier 2009 pour « Pleine Vie » montrait que si 46 % des personnes interrogées envisagent cette possibilité de recourir au logement intergénérationnel, seulement 5 % se disaient prêtes à le faire.

Les personnes âgées font en effet état vis-à-vis de cette formule de réticences diverses, souvent croisées. On distingue trois types de craintes qui sont de l'ordre du relationnel et qui montrent de manière évidente la nécessité d'un intermédiaire qui sécurise la relation.

La principale crainte est celle de **perdre son intimité**, « de ne plus être chez soi », et de perdre son indépendance. Accepter d'accueillir chez soi un inconnu n'est pas une démarche évidente.

D'autant plus que les seniors ont parfois des **a priori négatifs concernant le comportement des jeunes** en raison de l'écart générationnel.

Enfin, le senior a également une **certaine peur du regard des autres** : il craint le jugement porté par l'extérieur concernant sa décision : il a peur d'être jugé parce qu'il pourrait passer auprès de son entourage comme quelqu'un de diminué et qui a besoin d'une aide.

2. Améliorations pouvant être apportées au dispositif testé

1 - Campagne de communication message ciblés

Il faut donc mettre en place des campagnes de communication adaptées pour faire face à ces trois freins de la part des personnes âgées.

Cette campagne devra être mise en place après avoir répondu aux questions suivantes :

- Quel est le profil des seniors qui se sont décidés pour le logement intergénérationnel ? Y a-t-il un « profil-type » de seniors, y a-t-il des points communs entre eux, ou au contraire s'agit-il de profils très hétérogènes ? ...
- Qu'est-ce qui décide un senior à choisir le logement intergénérationnel et à s'adresser à Ensemble2Génération ? A quel moment de sa vie ? Avec quel rôle de sa famille ? ...
- Dans quel « état d'esprit » le senior est-il au moment de contacter Ensemble2Génération ? Quelle représentation se fait-il du logement intergénérationnel ? Qu'est-ce qui est susceptible de lui faire rejeter l'idée, ou au contraire d'y adhérer ? Quelles sont ses attentes ?
- Quels sont les canaux de diffusion qui semblent le mieux fonctionner pour augmenter les candidatures des seniors ? Quelles sont les pratiques mises en œuvre par Ensemble2Génération (la méthode) qui semblent favoriser les candidatures, et qui peuvent faire figure de « bonnes pratiques » à ce sujet ?

2- Affirmer le rôle et la pérennité de la médiation assurée par les associations :

Le potentiel est immense, le grand âge est devant nous. Il est important que les pouvoirs publics intègrent le logement intergénérationnel dans leurs politiques de la ville car il consiste en une des solutions à apporter au vieillissement de la population.

Pour cela, il faut soutenir les associations qui sont les seules pouvant actuellement servir d'intermédiaire pour la mise en relation entre les personnes âgées et les étudiants. Sans des associations ayant développé une méthodologie professionnelle, précise et sécurisée, il ne peut y avoir de logement intergénérationnel.

3- Valoriser les responsables d'antennes par des salaires corrects

Dans le cas d'ensemble2génération, il est difficile de trouver des chargées de mission qui acceptent de prendre la responsabilité d'une antenne avec tout ce que cela comporte de responsabilités. Celles-ci sont en effet nombreuses puisque l'action se situe au cœur de l'humain, et qu'à terme, une responsable d'antenne doit assurer le suivi de près de 120 personnes.

Il est nécessaire de recruter des personnes qualifiées (niveau d'études supérieures) qui ont des qualités personnelles intrinsèques très fortes : sens de l'humain, empathie envers les seniors, persévérance, courage,...

Il faut donc motiver par le salaire en passant du SMIC (tel que repris dans le modèle économique ci-dessus) à au moins 150% du SMIC. Les subventions doivent s'adapter en conséquence.

Il faut rappeler que les économies réalisées permettent à la collectivité, lorsqu'elle investit 1 euro dans ensemble2génération de réaliser 9 euros d'économies (calcul du SROI, "social return on investment" obtenu lors de l'élaboration du Business Plan d'ensemble2génération).

4- Officialiser la reconnaissance institutionnelle

Ceci passe par :

- une labellisation de la formule de la cohabitation intergénérationnelle, ce qui assurerait une reconnaissance du savoir-faire et des pratiques des associations et les légitimerait aux yeux des seniors. Elle faciliterait également la mobilisation de partenaires (collectivités locales) sur le projet.

- l'établissement d'une charte de la cohabitation intergénérationnelle qui reconnaît le statut particulier de cette nouvelle forme de solidarité en officialisant la convention à titre provisoire et précaire.

5 – Faire des aménagements juridiques permettant l'accès au logement intergénérationnel des jeunes travailleurs

Il apparaît désormais important d'élargir l'éventail du public jeune aux apprentis, stagiaires, jeunes en formation ou débutant dans la vie professionnelle, demandeurs d'emploi...

Ceci aurait par ailleurs pour effet de développer la cohabitation intergénérationnelle dans les zones périphériques (où se situent le plus souvent les zones d'activité et pépinières d'entreprises), voire dans les zones plus rurales puisque ces personnes possèdent plus souvent un véhicule personnel pour aller à leur travail que des étudiants. Cela ouvrirait la cohabitation intergénérationnelle aux personnes âgées isolées sans accès aux transports en commun.

Il n'est pas possible actuellement de loger de jeunes salariés car ils gagnent plus que le revenu fiscal de référence (79% du SMIC). Ce qui pose un problème pour la taxe d'habitation des seniors. ensemble2générations ne loge que des étudiants et des apprentis (s'ils gagnent moins de 800 euros par mois).

Une solution à envisager : que les revenus du salarié en dessous de 30 ans ne soient pas pris en compte dans le calcul de la taxe d'habitation dans le cadre d'une cohabitation intergénérationnelle chez une personne âgée.

6 – Pérenniser les financements publics

La pérennité des associations se heurte à un scepticisme sur la faisabilité et la pérennité des projets, au manque de reconnaissance institutionnelle, aux cloisonnements des politiques et des institutions, et à des financements publics de plus en plus difficiles à trouver, croisés et surtout non pérennes.

Pour ensemble2générations, il est urgent de subventionner la mise en place d'une structure administrative pour pouvoir gérer les 14 antennes, 7 salariés, 12 bénévoles et le futur développement.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Les partenaires incontournables :

- Les Conseils Généraux qui ont en charge aussi bien les personnes âgées que les jeunes
- Les Mairies qui sont les premières concernées par la cohésion sociale.
- La CAF comme partenaire financier.
- Le Ministère des Solidarités et/ou le Ministère du Logement pour officialiser la charte incluant la convention d'hébergement à titre provisoire et précaire.
- Le Ministère des Finances en ce qui concerne la taxe d'habitation des jeunes travailleurs si l'on veut combattre l'isolement des personnes âgées en milieu rural.
- La CNAV pour qu'elle puisse dupliquer les subventions lors de nouvelles créations d'antennes.

La Fédération E2G ayant été mise en place pour permettre un développement national, devra accompagner ce développement par la mise en place d'un comité de pilotage avec les partenaires opérationnels et, financiers ayant décidé de soutenir la Fédération, ainsi que les organismes directement en contact avec les personnes âgées et les jeunes. Cette équipe validera les choix stratégiques, permettra de faire approuver les décisions majeures, les passages d'étapes. Les membres de cette équipe transversale doivent donc être décideurs ou influents, concernés par le projet, avoir un pouvoir direct ou indirect sur les moyens affectés au projet.

4. Impacts sur la structure

L'expérimentation a permis à ensemble2générations de porter un regard attentif aux résultats produits par son action. L'association a ainsi acquis une capacité à s'auto-évaluer régulièrement et à porter un regard critique sur ses réalisations.

Elle a permis d'affiner la méthodologie d'ensemble2générations tout en la validant :

- Elle a incité par exemple à mieux caractériser la relation entre le senior et l'étudiant, "ni un lien familial ni un lien de service", ce qui a permis d'améliorer la convention entre les parties.
- Elle a également permis de mieux cerner le profil des étudiants et de cerner l'importance de mieux communiquer auprès des seniors.

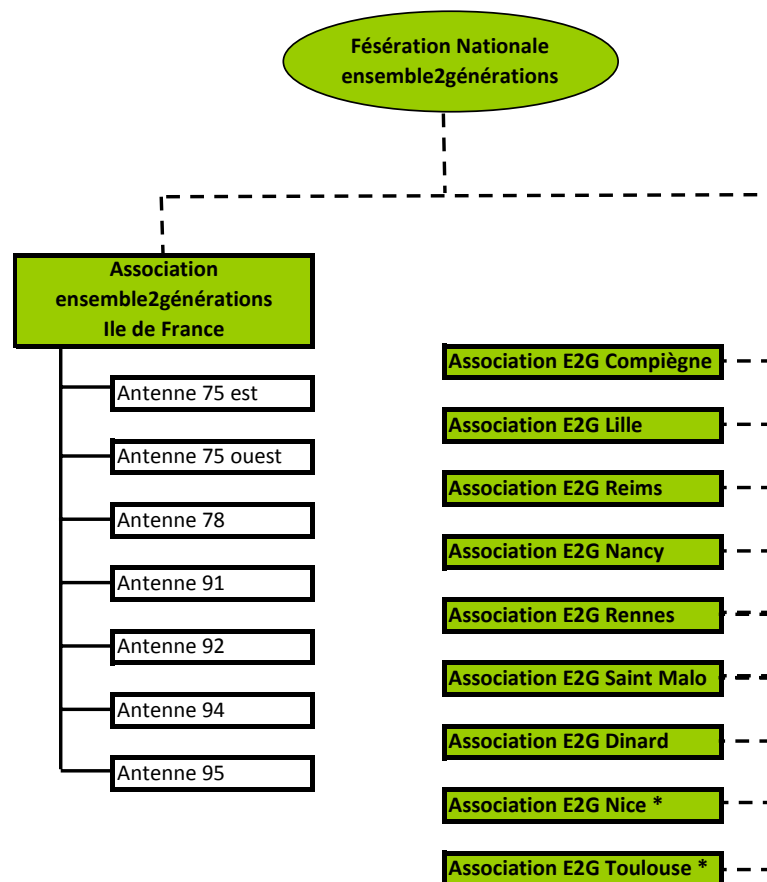
L'expérimentation a ainsi favorisé un bon développement de la fédération en le fondant sur de bonnes bases.

Conclusion :

Le logement intergénérationnel développé par ensemble2générations est un concept d'avenir pour faire face au problème du grand âge et à celui du logement des jeunes.

En dehors des freins à lever pour y accéder (voir ci-dessus), c'est un concept qui satisfait les bénéficiaires qui ont fait le pas d'en profiter. Ainsi : 97% des étudiants et seniors sont satisfaits de leur expérience (extrait de la note d'étape d'ASDO).

E2G s'est beaucoup investi pour tester les conditions de duplication, et ce avec succès puisqu'en deux ans 10 et bientôt 14 nouvelles antennes ont été installées.

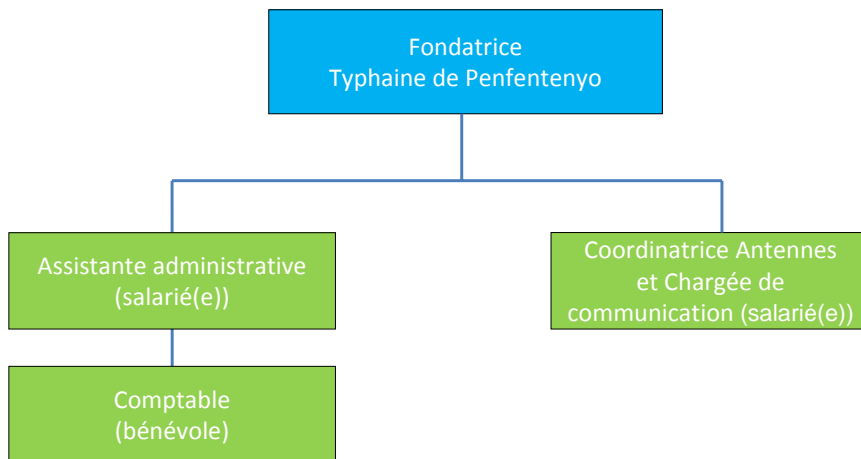


* en cours d'installation

La structure actuelle ne permet plus d'aller plus loin. Elle nécessite d'être étoffée pour permettre une plus large duplication.

Autant le financement des antennes en région peut bénéficier de financements de la part des instances locales (régions, départements, communes, organismes et fondations locales) jusqu'à ce qu'elles soient "autoporteuses", autant, on ne trouvera pas de subvention pour la structure centrale. Seule une institution centrale au niveau Ministériel peut prendre en charge ce support

Définition de la structure centrale :



Les deux salarié(e)s supplémentaires sont idéalement des femmes de plus de 50 ans, niveau d'études supérieur, ayant élevé leurs enfants et cherchant à retrouver un travail. Le marché de l'emploi ne leur est actuellement pas du tout favorable.

En prenant une rémunération de 1,5 SMIC, ce qui est un strict minimum, et en y ajoutant le coût de bureaux sur Paris, une telle structure représente un coût de **75 000 euros par an**

Viroflay, le 31 mars 2012

Jean-Claude PÉTERS
Président

Typhaine de PENFENTENYO
Directrice

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**



Restitution finale du porteur de projet
Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation

| | |
|-------------------------|---------|
| Numéro du projet | AP1_175 |
|-------------------------|---------|

| | Nom de l'outil | Fonction | Utilisateurs ou destinataires | Format (papier, électronique, etc.) | Transférable (oui/non) |
|-----------|--|---|--------------------------------------|--|-------------------------------|
| 1 | Kit création Antenne | donne aux futur(e)s responsables d'antenne toute la procédure pour créer son antenne : statuts, déclaration en préfecture, JO, Assemblées Générales, Conseils d'Administration, ouverture compte en Banque, fonctionnement au quotidien,... | Responsables d'Antenne | fichiers word et excel | oui |
| 2 | Méthodologie | donne aux Chargés de Mission toute la procédure pour constituer des binômes, depuis l'enregistrement, des candidatures étudiants et des candidatures seniors, jusqu'à la mise en place du binôme. | Chargé(e)s de Mission | fichiers word et excel | oui |
| 3 | Bases de données seniors, étudiants, binômes | Fichiers permettant l'enregistrement de toutes les candidatures étudiant, les candidatures seniors, avec toutes les caractéristiques requises, et des binômes mis en place, avec leurs caractéristiques et les actions de suivi. | Chargé(e)s de Mission / Fédération | Fichiers excel | oui |
| 4 | Questionnaires satisfaction étudiants et seniors | Questionnaires à envoyer chaque année en fin d'année universitaire pour recueillir l'avis des étudiants comme des seniors sur le déroulement de leur année de cohabitation | Chargé(e)s de Mission / Fédération | Fichiers word et papier | oui |
| 5 | | | | | |
| 6 | | | | | |
| 7 | | | | | |
| 8 | | | | | |
| 9 | | | | | |
| 10 | | | | | |
| 11 | | | | | |
| 12 | | | | | |

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>